

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES EN CONSULTATION OFFICIELLE AU SUJET DES NOUVEAUX BASSINS GÉOGRAPHIQUES DE SES ÉCOLES PRIMAIRES DE SAINT-MATHIEU ET SAINT-PHILIPPE ET DE L'ÉCOLE PLEIN-SOLEIL À CANDIAC

La Prairie, le 18 novembre 2015 – L'évolution de la clientèle scolaire des écoles primaires de Saint-Mathieu et de Saint-Philippe et la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Philippe amènent la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) à revoir les bassins géographiques des écoles. Il est de la responsabilité de la CSDGS de répartir la clientèle afin de respecter la capacité d'accueil déterminée pour chaque école et ainsi assurer une qualité de service.

Une période de préconsultation, qui a eu lieu du 21 septembre au 23 octobre dernier, a permis aux conseils d'établissement et aux parents des écoles primaires concernées de donner leur avis au sujet de deux hypothèses élaborées par la CSDGS.

Il est important de rappeler qu'au moment où sont élaborées les propositions de redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires, la CSDGS s'appuie sur les principes directeurs suivants :

- Respecter les capacités d'accueil de chaque école primaire afin d'assurer des services de qualité.
- Équilibrer le plus possible les territoires associés à chaque école primaire afin d'obtenir une meilleure répartition des bassins géographiques.
- Considérer les réalités entourant les élèves transportés ainsi que les marcheurs.
- Toucher, dans la mesure du possible, le plus petit nombre d'élèves.
- Tenir compte de la stabilité des groupes d'adaptation scolaire.
- Permettre aux élèves de 5^e année en 2015-2016 des secteurs touchés par le redécoupage de terminer leur primaire dans cette même école en 2016-2017, si tel est le souhait des parents.

Après analyse des commentaires et suggestions lors de la préconsultation, deux hypothèses ont été adoptées par le conseil des commissaires. Elles sont maintenant soumises pour la période de consultation officielle qui se tient jusqu'au 10 décembre prochain.

Les conseils d'établissement visés par cette consultation veilleront à consulter à leur tour leurs milieux respectifs. Ils ont jusqu'au jeudi 10 décembre 2015 pour soumettre leur recommandation au conseil des commissaires.

Par ailleurs, les parents actuels et futurs des écoles primaires de Saint-Mathieu et de Saint-Philippe ainsi que ceux de l'école Plein-Soleil à Candiac peuvent, s'ils le souhaitent, faire part de leurs commentaires à la CSDGS par courriel à cette adresse : nouvelleecole@csdgs.qc.ca.

Le conseil des commissaires adoptera le mardi 19 janvier 2016 les nouveaux bassins des écoles primaires concernées qui seront effectifs dès septembre 2016.

— 30 —

Source : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca